

## LE COMMUNAUTAIRE ÉVINCÉ !

Non au désengagement de l'État envers les infrastructures communautaires !

Montréal, 12 février 2024 – Le 31 décembre 2023, huit organismes communautaires ont été évincés du 1691 boulevard Pie-IX par le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM). Pendant un an, ces organismes ont mis en œuvre différentes actions pour tenter de préserver le Centre d'éducation populaire situé au cœur d'Hochelaga-Maisonneuve.

Le CSSDM a finalement offert une relocalisation temporaire au Pavillon d'Éducation Communautaire (PEC) dans un bâtiment du quartier leur appartenant. Aucune offre de relocalisation n'a cependant été proposée aux autres groupes logés au 1691 Pie-IX, soit La Table de quartier d'Hochelaga-Maisonneuve, le Comité BAILS, Entraide Logement, Le Tour de lire, le Comité Chômage de l'Est de Montréal, le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi, l'Association pour la défense des droits sociaux du Montréal métropolitain et le Collectif d'édition et d'impression La Guillotine. Le CSSDM a aussi refusé de leur accorder un délai supplémentaire pour se relocaliser. Ces groupes ont donc travaillé d'arrache-pied pour trouver des nouveaux locaux appropriés pour leurs besoins. À une exception près, ces groupes ont dû se tourner vers le marché locatif privé. Pour la grande majorité de ces groupes, cela entraîne une augmentation considérable du budget affecté au loyer, s'accompagnant aussi dans certains cas d'une perte d'espace.

De plus, il va sans dire que les activités de ces groupes (des ateliers d'alphabétisation, de l'aide à la défense des droits des locataires, du soutien aux déclarations d'impôts, aux demandes d'aide sociale ou d'assurance-emploi, etc.) ont été grandement touchées durant cette période et que l'impact de cette éviction se fait encore ressentir aujourd'hui.

Face à cette situation, les organismes évincés par le CSSDM continueront de revendiquer auprès du Ministère de l'Éducation la sauvegarde du Centre d'éducation populaire d'Hochelaga-Maisonneuve, c'est-à-dire un bâtiment financé pleinement par de l'argent public afin que les maigres budgets des organismes ne soient pas affectés négativement par le fait de devoir se loger sur le marché privé.

Le gouvernement doit trouver des solutions pérennes pour maintenir les infrastructures nécessaires à la poursuite des initiatives des groupes populaires. Le modèle des Centres d'éducation populaire doit être préservé et souligné comme une solution permanente aux enjeux locatifs des organismes communautaires.

**Voici les nouvelles adresses de nos groupes**

La Table de quartier d'Hochelaga-Maisonneuve : 4241 Adam, Montréal, Qc, H1V 1T1

Le Comité BAILS : 1935 Cuvillier, Montréal, Qc, H1W 3A4

Entraide Logement : 1935 Cuvillier, Montréal, Qc, H1W 3A4

Le Tour de lire : 1935 Cuvillier, Montréal, Québec, H1W 3A4

Le Comité Chômage de l'Est de Montréal : 1935 Cuvillier, Montréal, Qc, H1W 3A4

Le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi : 1935 Cuvillier, Montréal, Qc, H1W 3A4

L'Association pour la défense des droits sociaux du Montréal métropolitain : 4039 Ste-Catherine Est, Montréal, Qc, H1W 2G9

La Guillotine, collectif d'impression féministe : 2205 Parthenais, local 210, Montréal, QC H2K 3T3